



DELIBERATIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 17 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept octobre, à 18 heures 30, les membres du Conseil municipal de la commune des Taillades, légalement convoqués le treize octobre deux mille vingt-deux, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Nicole GIRARD, Maire.

PRESENTS : Nicole GIRARD. Sonia HAQUET. Philippe GUILLOT. Michèle NOUGUIER. Jean-Louis DELPIANO. Guy HONORAT. Isabelle KIN. Thomas BIDON. Amélie BERGER. José TUR. Béatrice VELASCO. Valérie BOUNIAS.

EXCUSES : Bérengère LOISEL-MONTAGNE (pouvoir donné à Nicole GIRARD). Michel LE FAOU (pouvoir donné à Amélie BERGER). Dominique GIRAUD-LE FAOU (pouvoir donné à Guy HONORAT). Marc CHABERT (pouvoir donné à Isabelle KIN). Claudine PEUCH (pouvoir donné à Béatrice VELASCO. Pierre VOLTAIRE (pouvoir donné à Pierre VOLTAIRE).

ABSENTS : Maxime DAUPHIN.

Secrétaire de séance : Sonia HAQUET

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

➤ N° 42-2022 : Prescription d'une révision allégée n°1 du PLU – Construction d'un centre technique municipal	APPROUVEE
➤ N° 43-2022 : Convention de partenariat pour des spectacles avec théâtre de la scène nationale « La Garance »	APPROUVEE